Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le 29/09/2026
ID : 081-200066124-20260921-199_2026-DE

Gaillac-Graulhet AGGLOMÉRATION entre vignoble et bastides

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES Afférents au CA	En exercice
93	93

PRESENTS	75
POUVOIRS Suppléants	1
POUVOIRS Titulaires	7
ABSENTS	10

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026

Date de la Convocation
15 SEPTEMBRE 2026
Date d'Affichage
15 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt et un septembre à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d'agglomération, 10 Route de Técou - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Christophe GOURMANEL, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, Laurent ALBERGE, Richard ANGOSTO, Alain ASSIÉ, Julien BACOU, Claire BATAILLER, Eric BEILLEVAIRE, Joëlle BERTHOMIEU, Henri BES, Jérémy BOMPART, Bertrand BOUYSSIE, Sébastien BRAYLE, Daniel BREIL, Evelyne BRETAGNE, Pascal BUSCAIL, Michel CARIVEN, Gabrielle CASTAGNÉ-BARDI, Jean-Luc CATHALAU, Sébastien CHARRUYER, Jennifer CHEVALIER, Robert CINQ, Céu DA COSTA, Sylvie DA SILVA, Alex DE NARDI, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, Nathalie ETIENNE, François FABRE, Fabien FENESTRE, Bernard FERRET, Patrice GAUSSERAND, Xavier GAY, Nicolas GERAUD, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Gwenaël GRANGER, Christelle HARDY, Christophe HERIN, Hervé JEANJACQUES, François JONGBLOËT, Louisa KAOUANE, Jean-Claude LABORIE, Patrick LAGASSE, Patrice LAPEYRE, Christian LONQUEU, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Thierry MARTIN, Danièle MAXIMILIEN, Fabienne MOLINIER, Francis MONSARRAT, Marie MONTELS, Régine MOULIADE, Antony MOUSSU, Stéphanie NADAÏ-PUECH, Ludivine PAYA, Alain PLANTADE, Pascale PUIBASSET, Philippe RETHORE, Daniel RIBES, Pascal ROBERT-COLS, Paul SALVADOR, Martine TERRIER, Jean-Brice TERZIEFF, Clément THOUY, Benoît TRAGNÉ, Lara TREGAN, Isabelle VAURS, Mickaël VEIGA DIAS COELHO, Benjamin VERDEIL, François VERGNES, Béatrice VICENTE, Jonathan VIDAL, Francis YECHE

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Frédéric GLAUDIS à Ludovic VERGNES

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Sophie BOUVIER-BELLEVILLE à Gabrielle CASTAGNE-BARDI, Boris CORTIJOS à Julien BACOU, Solange COSTES à Alex DE NARDI, Pascal HEBRARD à Max ESCAFFRE, Guillaume GAIRIN à Jonathan VIDAL, Maryline LHERM à Pascale PUIBASSET, Vincent TERRASSIE à Céu DA COSTA

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-Luc BASTIE, Lucie DUCOS, Thomas DOMENECH, Jean-Paul LALANDE, Dominique MARIE, Marie-Claire MATE, Anne MILLET, Jean-Marc MOLLE, Peggy NOUVIALE, Gilles TURLAN

Secrétaire de séance : Madame Régine MOULIADE

N°199_2026

ACTES : 1.1.2

OBJET DE LA DELIBERATION : 06- Autorisation de signature des accords-cadres pour l'Achat d'agroéquipements pour le projet Objectif SOL

Exposé des motifs

Il s'agit de l'attribution des accords-cadres, à marchés subséquent, multi-attributaires avec un montant maximum pour l'« Achat d'agroéquipements pour le projet Objectif SOL» passé en procédure formalisée en groupement de commandes avec le Syndicat Mixte du Bassin versant Tarn Aval du 10 juin 2026 au 15 juillet 2026.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le 29/09/2026
ID : 081-200066124-20260921-199_2026-DE

Les accords-cadres à marchés subséquent multi attributaire avec maximum de commande ont fait l'objet de huit lots distincts :
Lot n°1 Achat de semoir de semis direct porté à disques neuf
Lot n°2 Achat de semoir de semis direct traîné à disques neuf
Lot n°3 Achat de semoir de semis direct porté à dents neuf
Lot n°4 Achat de semoir de semis direct traîné à dents neuf
Lot n°5 Achat de semoir de semis direct viticole neuf
Lot n°6 Achat de fissurateur de sol neuf
Lot n°7 Achat de compteur connecté de suivi matériel neuf
Lot n°8 Achat de matériels complémentaires spécifiques à l'agriculture de conservation des sols neufs
Les accords-cadres multi attributaires pour les lots n°1 à 6 et 8 seront conclus avec 12 titulaires (sous réserve d'un nombre suffisants de candidats et d'offres recevables) tandis que l'accord-cadre multi attributaires du lot n°7 sera conclu avec 5 titulaires (sous réserve d'un nombre suffisants de candidats et d'offres recevables). La conclusion des marchés subséquents se fait lors de la survenance du besoin, pendant la période de validité de l'accord-cadre.
Les accords-cadres prennent effet à leur notification pour une durée de 48 mois.
Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 14 septembre 2026 a attribué les accords-cadres à marchés subséquents pour le lot n°1 DUPUY 81120 Réalmont, LACAN 81000 Albi, CRAVERO 31660 Bessieres, OULMIERES 81100 Castres, SEGUIER FOULQUIER 81600 Verdalle, MANAGER 81310 Peyrole, BORIES EQUIPEMENT 81120 Denat, pour le lot n°2 DUPUY 81120 Réalmont, LACAN 81000 Albi, CRAVERO 31660 Bessieres, OULMIERES 81100 Castres, SEGUIER FOULQUIER 81600 Verdalle, MANAGER 81310 Peyrole, BORIES EQUIPEMENT 81120 Denat, pour le lot n°3 DUPUY 81120 Réalmont, LACAN 81000 Albi, CRAVERO 31660 Bessieres, OULMIERES 81100 Castres, SEGUIER FOULQUIER 81600 Verdalle, GROUPE CAZOTTES 81990 Puygouzon, AGRI MODERNE 81990 Cambon, MANAGER 81310 Peyrole, BORIES EQUIPEMENT 81120 Denat, TECHMAGRI 10140 Amance, pour le lot n°4 DUPUY 81120 Réalmont, OULMIERES 81100 Castres, SEGUIER FOULQUIER 81600 Verdalle, AGRI MODERNE 81990 Cambon, MANAGER 81310 Peyrole, TECHMAGRI 10140 Amance, pour le lot n°5 DUPUY 81120 Réalmont, LACAN 81000 Albi, CRAVERO 31660 Bessieres, OULMIERES 81100 Castres, AGRI MODERNE 81990 Cambon, MANAGER 81310 Peyrole, BORIES EQUIPEMENT 81120 Denat, pour le lot n°6 DUPUY 81120 Réalmont, LACAN 81000 Albi, CRAVERO 31660 Bessières, OULMIERES 81100 Castres, GROUPE CAZOTTES 81990 Puygouzon, AGRI MODERNE 81990 Cambon, BORIES EQUIPEMENT 81120 Denat, MANAGER 81310 Peyrole, TECHMAGRI 10140 Amance, pour le lot n°7 CRAVERO 31660 Bessières, MANAGER 81310 Peyrole et pour le lot n°8 LACAN 81000 Albi, CRAVERO 31660 Bessieres, OULMIERES 81100 Castres, GROUPE CAZOTTES 81990 Puygouzon, AGRI MODERNE 81990 Cambon, BORIES EQUIPEMENT 81120 Denat, MANAGER 81310 Peyrole, TECHMAGRI 10140 Amance.

Le Conseil de Communauté,

Ouï cet exposé,
Vu le Code de la Commande publique et notamment, l'article L2125-1 1° relatif à la technique d'achat de l'accord-cadre, les articles L2124-1 et R2124-1 relatifs aux marchés passés selon une procédure formalisée, les articles L2124-2 et R2124-2 1° relatifs à la procédure de l'appel d'offres ouvert, l'article L2131-1 relatif à la publicité préalable, les articles R2161-1 à R2161-5 relatifs aux règles applicables aux procédure d'appel d'offres ouvert et l'article L2152-7 sur le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1414-2 sur la convocation d'une commission d'appel d'offres en procédure formalisée pour choisir le titulaire,
Vu le procès-verbal d'attribution de la Commission d'appel d'offre réunie le 14 septembre 2026,

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le 29/09/2026
ID : 081-200066124-20260921-199_2026-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **autorise** le Président à signer les accords-cadres à marchés subséquents pour l'« Achat d'agroéquipements pour le projet Objectif SOL» ainsi que tout document afférent pour :

Lot n°1 Achat de semoir de semis direct porté à disques neufs
Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 1 910 000€ HT dont 700 000€HT pour la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet et 1 210 000€ HT pour le Syndicat Mixte du Bassin versant Tarn Aval

Titulaire n°1 :
DUPUY
3, chemin de Frègeville
81120 Réalmont

Titulaire n°2 :
LACAN
213, route de Millau
81000 Albi

Titulaire n°3 :
CRAVERO
672, route de Montauban
31660 Bessieres

Titulaire n°4 :
OULMIERES
157, avenue de Lautrec
81100 Castres

Titulaire n°5 :
SEGUIER FOULQUIER
61, route de Castres
81600 Verdalle

Titulaire n°6 :
MANAGER
675, route de Lisle sur Tarn
81310 Peyrole

Titulaire n°7 :
BORIES EQUIPEMENT
72, route de Revel
81120 Denat

Lot n°2 Achat de semoir de semis direct traîné à disques neuf
Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 1 910 000€ HT dont 700 000€HT pour la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet et 1 210 000€ HT pour le Syndicat Mixte du Bassin versant Tarn Aval

Titulaire n°1 :
DUPUY
3, chemin de Frègeville
81120 Réalmont

Titulaire n°2 :
LACAN
213, route de Millau
81000 Albi

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le 29/09/2026
ID : 081-200066124-20260921-199_2026-DE

Titulaire n°3 :
CRAVERO
672, route de Montauban
31660 Bessieres

Titulaire n°4 :
OULMIERES
157, avenue de Lautrec
81100 Castres

Titulaire n°5 :
SEGUIER FOULQUIER
61, route de Castres
81600 Verdalle

Titulaire n°6 :
MANAGER
675, route de Lisle sur Tarn
81310 Peyrole

Titulaire n°7 :
BORIES EQUIPEMENT
72, route de Revel
81120 Denat

Lot n°3 Achat de semoir de semis direct porté à dents neuf
Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 1 910 000€ HT dont 700 000€HT pour la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet et 1 210 000€ HT pour le Syndicat Mixte du Bassin versant Tarn Aval

Titulaire n°1 :
DUPUY
3, chemin de Frègeville
81120 Réalmont

Titulaire n°2 :
LACAN
213, route de Millau
81000 Albi

Titulaire n°3 :
CRAVERO
672, route de Montauban
31660 Bessieres

Titulaire n°4 :
OULMIERES
157, avenue de Lautrec
81100 Castres

Titulaire n°5 :
SEGUIER FOULQUIER
61, route de Castres
81600 Verdalle

Titulaire n°6 :
Groupe CAZOTTES
10, rue Pasteur
ZA de Gauban
81990 PUYGOUZON

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le 29/09/2026
ID : 081-200066124-20260921-199_2026-DE

Titulaire n°7 :
AGRI MODERNE
1, rue Marcel Dassault
81990 Cambon

Titulaire n°8 :
BORIES EQUIPEMENT
72, route de Revel
81120 Denat

Titulaire n°9 :
MANAGER
675, route de Lisle sur Tarn
81310 Peyrole MANAGER

Titulaire n°10 :
TECHMAGRI
2, grand rue
10140 Amance

Lot n°4 Achat de semoir de semis direct traîné à dents neuf
Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 1 910 000€ HT dont 700 000€HT pour la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet et 1 210 000€ HT pour le Syndicat Mixte du Bassin versant Tarn Aval

Titulaire n°1 :
DUPUY
3, chemin de Frègeville
81120 Réalmont

Titulaire n°2 :
OULMIERES
157, avenue de Lautrec
81100 Castres

Titulaire n°3 :
SEGUIER FOULQUIER
61, route de Castres
81600 Verdalle

Titulaire n°4 :
AGRI MODERNE
1, rue Marcel Dassault
81990 Cambon

Titulaire n°5 :
BORIES EQUIPEMENT
72, route de Revel
81120 Denat

Titulaire n°6 :
MANAGER
675, route de Lisle sur Tarn
81310 Peyrole MANAGER

Titulaire n°7 :
TECHMAGRI
2, grand rue
10140 Amance

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le 29/09/2026
ID : 081-200066124-20260921-199_2026-DE

Lot n°5 Achat de semoir de semis direct viticole neuf

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 1 910 000€ HT dont 700 000€HT pour la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet et 1 210 000€ HT pour le Syndicat Mixte du Bassin versant Tarn Aval

Titulaire n°1 :
DUPUY
3, chemin de Frègeville
81120 Réalmont

Titulaire n°2 :
LACAN
213, route de Millau
81000 Albi

Titulaire n°3 :
CRAVERO
672, route de Montauban
31660 Bessieres

Titulaire n°4 :
OULMIERES
157, avenue de Lautrec
81100 Castres

Titulaire n°5 :
AGRI MODERNE
1, rue Marcel Dassault
81990 Cambon

Titulaire n°6 :
MANAGER
675, route de Lisle sur Tarn
81310 Peyrole

Titulaire n°7 :
BORIES EQUIPEMENT
72, route de Revel
81120 Denat

Lot n°6 Achat de fissurateur de sol neuf

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 1 910 000€ HT dont 700 000€HT pour la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet et 1 210 000€ HT pour le Syndicat Mixte du Bassin versant Tarn Aval

Titulaire n°1 :
DUPUY
3, chemin de Frègeville
81120 Réalmont

Titulaire n°2 :
LACAN
213, route de Millau
81000 Albi

Titulaire n°3 :
CRAVERO
672, route de Montauban
31660 Bessieres

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le 29/09/2026
ID : 081-200066124-20260921-199_2026-DE

Titulaire n°4 :
Groupe CAZOTTES
10, rue Pasteur
ZA de Gauban
81990 PUYGOUZON

Titulaire n°5 :
AGRI MODERNE
1, rue Marcel Dassault
81990 Cambon

Titulaire n°6 :
BORIES EQUIPEMENT
72, route de Revel
81120 Denat

Titulaire n°7 :
AGRI MODERNE
1, rue Marcel Dassault
81990 Cambon

Titulaire n°8 :
MANAGER
675, route de Lisle sur Tarn
81310 Peyrole MANAGER

Titulaire n°9 :
TECHMAGRI
2, grand rue
10140 Amance

Lot n°7 Achat de compteur connecté de suivi matériel neuf
Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 130 000€ HT dont 60 000€HT pour la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet et 70 000€ HT pour le Syndicat Mixte du Bassin versant Tarn Aval

Titulaire n°1 :
CRAVERO
672, route de Montauban
31660 Bessieres

Titulaire n°2 :
OULMIERES
157, avenue de Lautrec
81100 Castres

Titulaire n°3 :
MANAGER
675, route de Lisle sur Tarn
81310 Peyrole MANAGER

Lot n°8 Achat de matériels complémentaires spécifiques à l'agriculture de conservation des sols neufs
Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 200 000€ HT dont 100 000€HT pour la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet et 100 000€ HT pour le Syndicat Mixte du Bassin versant Tarn Aval

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le 29/09/2026
ID : 081-200066124-20260921-199_2026-DE

Titulaire n°1 :
LACAN
213, route de Millau
81000 Albi

Titulaire n°2 :
CRAVERO
672, route de Montauban
31660 Bessieres

Titulaire n°3 :
OULMIERES
157, avenue de Lautrec
81100 Castres

Titulaire n°4 :
Groupe CAZOTTES
10, rue Pasteur
ZA de Gauban
81990 PUYGOUZON

Titulaire n°5 :
AGRI MODERNE
1, rue Marcel Dassault
81990 Cambon

Titulaire n°6 :
BORIES EQUIPEMENT
72, route de Revel
81120 Denat

Titulaire n°7 :
MANAGER
675, route de Lisle sur Tarn
81310 Peyrole MANAGER

Titulaire n°8 :
TECHMAGRI
2, grand rue
10140 Amance

Vote Pour : 77
Vote Contre : 0
Abstention : 6 (Laurent ALBERGE, Julien BACOU en son nom et au nom de Boris CORTIJOS lui ayant donné pouvoir, Marie GRANEL, Patrice LAPEYRE, Isabelle VAURS)
Non-participation au vote : 0

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture
Le 29 SEP. 2026
- publication - mise en ligne
Le 29 SEP. 2026
et/ou notification
Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,

Gaillac-Graulhet AGGLOMÉRATION entre vignoble et bastides

La Secrétaire de séance,
Régine MOULIADE

Le Président,
Christophe GOURMANEL

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : http://www.telerecours.fr.